

**LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ ET LE
TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES
CHAINES D'APPROVISIONNEMENT**

Rapport annuel 2024



Structure et activités



**Prévention et
réduction des
risques**



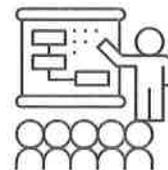
**Politiques et
diligences
raisonnable**



**Chaîne
d'approvisionnement
et Gestion des
risques**



Remédiation



Formation



Évaluation de l'Efficacité

Structure et activités

À propos

Le présent rapport porte sur Wulftec International inc une Société selon la Loi canadienne sur les sociétés par actions, lors de la période de référence du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Ce rapport présente les mesures prises et qui seront mises en place par notre entreprise pour atténuer les risques relatifs à l'esclavage moderne, y compris le travail forcé et le travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement, conformément à la Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement.

Nous publierons un rapport annuel faisant état de notre cheminement continu afin d'assurer l'absence de situations d'esclavage moderne au sein de ses opérations et de ses chaînes d'approvisionnement.

Wulftec International a retenu les services d'un tiers, Groupe Conseil C-TPAT Inc (GCC), spécialisé en évaluation de risques de chaîne d'approvisionnement et de chaîne logistique qui, à l'aide d'un diagnostic, nous supporte dans les différentes analyses et amélioration de nos processus portant plus particulièrement sur le recours au travail forcé et au travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement.

Notre entreprise

En 1990, Wolfgang Geisinger a acquis Ayer's Cliff Industries Ltd, un atelier d'usinage local d'Ayer's Cliff, au Québec, et a fondé Wulftec International Inc. La première emballeuse étirable a été fabriquée l'année suivante. En 2002, le Groupe M.J. Maillis a annoncé l'acquisition de Wulftec International Inc., le principal fabricant de machines d'emballage étirable au Canada.

En novembre 2005, une expansion majeure de l'usine de Wulftec à Ayer's Cliff, augmentant la superficie totale de 110 000 pieds carrés à 136 000 pieds carrés.

En juin 2014, Wulftec International Inc. a annoncé l'injection de capitale dans son usine de fabrication pour répondre à la croissance de son activité. Ce montant a permis de financer la construction d'une nouvelle zone d'exploitation de 10 000 pieds carrés à l'usine d'Ayer's Cliff, un ajout qui a porté la superficie totale de l'usine à 146 000 pieds carrés.

En juillet 2018, une superficie de 26 000 pieds carrés a été annoncée et en décembre, Wulftec International Inc. a été vendue à Duravant, une entreprise mondiale d'équipement d'ingénierie.

Produits

Nos banderoleuses automatiques et autres équipements d'emballage sont fabriqués pour bien fonctionner, charge après charge, année après année.

Derrière chaque emballeuse méticuleusement faite à la main se trouve plus de 300 employés grandement qualifiés qui travaillent dans une usine à la fine pointe située au 209 Rue Wulftec, Ayer's Cliff, QC J0B 1C0.

MESURES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES



Wulftec International inc est certifié au programme volontaire de partenariat public-privé, Customs Trade Partnership Against Terrorism (CTPAT) dirigé par l'agence des douanes et de la protection des frontières des États-Unis, axé sur la protection et la mise en place de mesures préventives pour réduire les risques de toute forme de trafic illégal tout au long de la chaîne d'approvisionnement et logistique transfrontalière.

Parmi les critères à respecter, nous devons effectuer des vérifications concernant la conformité sociale et l'esclavage moderne auprès de nos partenaires commerciaux.

À la suite d'une évaluation externe réalisé par notre équipe avec l'assistance de Groupe Conseil C-TPAT Inc (GCC), nous avons élaboré un plan d'action et avons implantés les mesures d'atténuation suivantes pour améliorer nos pratiques en vue de prévenir et réduire le risque de recours au travail forcé et au travail des enfants dans nos opérations et nos chaînes d'approvisionnement, telles que :

✓ Création d'un comité directeur représenté par un membre de la haute direction et des départements des achats, des ressources humaines et logistique ayant pour mission d'évaluer l'efficacité de la structure de gouvernance, des politiques et des procédures pour contrer les risques et déterminer les répercussions de travail forcé ou de travail des enfants.

✓ Réalisation d'une évaluation externe des risques de travail forcé et de travail des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement.

✓ Développement de notre politique en matière d'esclavage moderne.

✓ Élaboration d'un Code de conduite des fournisseurs afin de sensibiliser nos partenaires et renforcer notre position stricte contre toute forme de travail forcé et/ou de travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement.

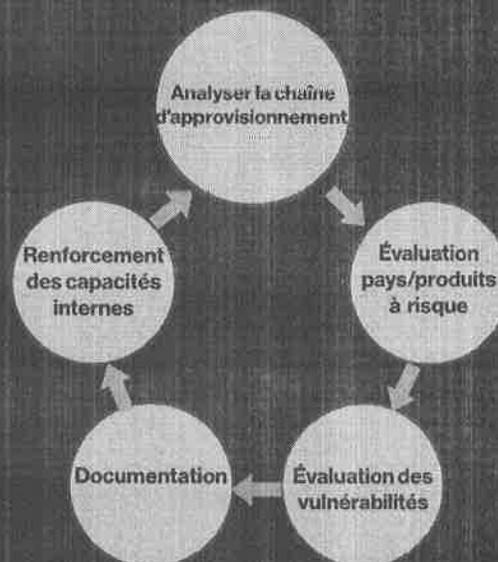
✓ Réalisation d'une analyse de risque de notre chaîne d'approvisionnement nous permettant de prioriser et concentrer nos efforts de vérification diligente sur les risques les plus graves de travail forcé ou de travail des enfants.

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ET GESTION DES RISQUES



Méthodologie

Notre analyse de risque en 5 étapes est basée sur la méthode éprouvée du programme CTPAT et adaptée à l'évaluation des risques de recours au travail forcé et au travail des enfants dans les activités et les chaînes d'approvisionnement.



Notre chaîne d'approvisionnement

Nous effectuons un diagnostic approfondi de nos achats internationaux directs, en commençant par l'analyse d'échantillons d'entrées en douane au Canada et des pays d'origine. Cette analyse est complétée par une évaluation de nos principaux fournisseurs de premier rang, locaux et internationaux, impliqués dans nos chaînes d'approvisionnement.

Sur cette base, nous élaborons des recommandations stratégiques et déployons des plans d'action ciblés pour éradiquer le travail forcé et le travail des enfants dans toutes nos opérations et chaînes d'approvisionnement. Notre objectif est de garantir une conformité éthique et légale à travers toutes nos activités commerciales, renforçant ainsi notre engagement envers une responsabilité sociale d'entreprise rigoureuse.

Wulftec International inc se procure la majorité de ses marchandises et matières premières auprès de fournisseurs Nord-Américains totalisant 98% de son approvisionnement et moins de 2% en proviennent de régions de l'Europe et l'Asie-Pacifique, lorsqu'il est l'importateur officiel.





Sommaire d'analyse

Nous évaluons que les intrants directs de notre chaîne d'approvisionnement pour la fabrication de nos produits proviennent en grande majorité de l'Amérique du Nord comme étant à faible risque et qu'aucune forme d'esclavage moderne n'est identifiée dans cette portion de notre chaîne d'approvisionnement.



Évaluation des fournisseurs 2024-2025

Nous analysons de manière plus approfondie une portion de notre chaîne d'approvisionnement de certains pays d'origine des fournisseurs Tier2 qui nécessite des améliorations afin de mieux cibler les risques de manière continue et rester vigilant dans notre processus de vérification.



Travailleurs étrangers temporaires

Au Canada, Wulftec International n'embauche pas de main d'œuvre étrangère limitant ainsi les risques qui y sont associés. Les conditions de tous nos employés respectent les droits de la personne et du travail.

POLITIQUES ET PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE



Le présent texte décrit les politiques et les processus de diligence raisonnable mis en place par Wulftec International afin de prévenir et de réduire les risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement.

Nous avons établi notre comité directeur sur l'esclavage modernes afin de renforcer l'application de ses politiques et assurer une gestion rigoureuse des risques. Ces efforts en développement sont graduellement intégrés dans l'ensemble des activités de Wulftec International avec un suivi continu pour garantir l'efficacité des mesures prises alignés sur nos standards élevés de gouvernance et les exigences réglementaires.

Wulftec International s'appuie également sur son leadership et sa gouvernance bien établis, des standards de conformité stricts, son code de conduite destiné aux fournisseurs et son analyse de risque de la chaîne d'approvisionnement pour garantir la protection des droits de ses clients, employés, et des travailleurs de sa chaîne d'approvisionnement.

Politique en matière d'esclavage moderne

Notre politique en cours d'approbation par la haute direction de Wulftec International traite de son engagement à préserver la dignité humaine et de promouvoir l'égalité et la protection des droits de la personne dans toutes ses activités, chaînes d'approvisionnement et relation commerciale. C'est pourquoi nous nous engageons à fournir un environnement de travail sûr et inclusif.

Code d'éthique

Notre code de conduite en élaboration exigera que nos fournisseurs se conforment à toutes les lois et réglementations applicables dans tous les lieux où ils exercent leurs activités et interdit le recours au travail forcé, au travail des enfants, ou involontaire de quelque nature que ce soit, ainsi que le recours aux châtiments corporels, aux menaces de violence ou à d'autres formes de contrainte physique et harcèlement contre les employés.

Gestion des incidents : Les Fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois relatives à la mise à disposition de leurs employés d'un système de signalement des incidents liés à la santé et à la sécurité. Les fournisseurs doivent enquêter, suivre et gérer ces signalements conformément à toutes les exigences légales applicables, et prendre les mesures correctives légalement nécessaires à cet égard.

Évaluation de l'efficacité



Pour cette année de référence, Wulftec International a instauré certaines mesures visant à réduire le risque de recours au travail forcé ou au travail des enfants dans le cadre de ses activités et dans ses chaînes d'approvisionnement.

Nous avons amorcé le développement de notre processus d'amélioration continue et la détermination de nos indicateurs de performance afin d'améliorer nos initiatives, minimiser et prévenir les risques de travail forcé et de travail des enfants de manière plus étendue à l'ensemble de nos activités et nos chaînes d'approvisionnement.

Signalement



Durant la période couverte par la déclaration, les employés qui interagissent avec les Fournisseurs sont tenus de signaler toute conduite potentiellement illégale ou contraire à l'éthique portée à leur connaissance, y compris la présence d'esclavage ou de traite des êtres humains dans la chaîne d'approvisionnement.

Par ailleurs, nous avons amorcé la rédaction d'une procédure encadrant les actions à entreprendre en cas de situation d'esclavage moderne. Cette procédure, une fois implantée et communiquée à l'ensemble du personnel, visera à mieux outiller les employés pour identifier et signaler de tels cas. Elle précisera également les mesures à adopter pour prévenir ou corriger ces situations, assurant ainsi une meilleure protection des travailleurs vulnérables.

Remédiation



Jusqu'à présent, nous n'avons identifié aucun travail forcé ou travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement qui, par le fait même, nous a permis de déterminer aucune perte de revenu chez les familles vulnérables.

Nous demeurons vigilants et analyserons plus en détail certaines portions plus à risque de notre chaîne d'approvisionnement directe à l'international.

Formation



Au cours de la période visée par la déclaration, Wulftec International n'avait pas encore élaboré ni mis en place de programme formel de formation ou de sensibilisation concernant les exigences de la Loi.

Toutefois, en 2024, une séance de sensibilisation portant sur l'esclavage moderne ainsi que sur le respect et la protection des droits de la personne a été organisée afin de sensibiliser le comité de direction à ces enjeux.

APPROBATION ET ATTESTATION

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour Wulftec International Inc.

À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

J'ai le pouvoir de lier Wulftec International Inc.



Priscille Tremblay
Présidente
27 mai 2025